



NATIONS UNIE
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1299/Add.3
2 mars 1979

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 22 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES SUR
SA TRENTE ET UNIEME SESSION

Question de l'esclavage et de la traite des esclaves dans toutes
leurs pratiques et manifestations, y compris les pratiques
esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme

Note du Secrétaire général

1. En plus des candidatures présentées dans le document E/CN.4/1299 et Add.1-2, le Secrétaire général a reçu du Gouvernement de la République-Unie du Cameroun communication des noms suivants qu'il souhaiterait voir figurer sur la liste mise à jour d'experts dans les disciplines économiques, sociologiques, juridiques et autres disciplines pertinentes, dont les Etats soucieux de mettre fin à l'esclavage et à la traite des esclaves dans toutes leurs pratiques et manifestations, y compris les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme, pourraient demander les avis :

M. NGUINI Marcel, Président de la Cour suprême, et
M. MBOYOUUM François-Xavier, Procureur général près ladite Cour.